

Bien connus des pêcheurs, les moulins de la Couture, de Courmauboeufs et des Noyers dressent toujours leurs silhouettes au bord de l'Huisne. Mais un seul moulin encore du blé : le moulin des Noyers.

En réalité, autrefois, il y en eut d'autres sur la commune d'Yvré, comme l'attestent des études statistiques parues vers 1830-1840. A l'époque, outre ces trois établissements, on trouve sur l'Huisne les moulins de l'Epau et celui d'Yvré, au Bourdeau, dans le site de la Générale de literie, et sur la Vive-Parente le moulin de Feumusson. Tous moulins à blé, à 2 ou 4 roues. Enfin, à la Révolution un moulin à blé existait encore à Foucauges, dans le site de PAPEA, sur une dérivation de l'Huisne.

Notre belle rivière, au cours régulier, se prêtait bien à de telles installations qui étaient d'autant plus nécessaires que l'eau resta la seule source motrice jusqu'au début du XIX^e siècle : Les moulins servaient à produire la farine, l'huile, le tan, le papier et à fouler le drap.

A la veille de la Révolution, Yvré comptait donc 8 à 9 moulins à blé établis sur une dizaine de kilomètres de rivière. Deux siècles plus tard, il n'en reste qu'un.

Comment le moulin des Noyers a-t-il réussi à se maintenir et à se développer ?

Dans quelles circonstances les autres ont-ils disparu ?

Les livres d'histoire nous apportent des éléments de réponses ; les archives et les témoignages d'Yvréens, anciens agriculteurs, meuniers, propriétaires de moulins, amateurs d'histoire locale, nous aident aussi à mieux comprendre le long passé de nos moulins.

Nos moulins sous l'Ancien Régime

Les premiers moulins ont dû être installés au X^e ou au XI^e siècle puisque vers 1180 l'évêque du Mans, Guillaume de Passavent, grand seigneur féodal, achète deux moulins à Yvré pour accroître son domaine. Rappelons, au passage, pour les nouveaux Yvréens, que les évêques du Mans ont possédé une magnifique résidence secondaire entre l'église et l'école Saint Joseph, un château de la Renaissance démoli vers 1840. En 1229, la Reine Bérengère achète les moulins voisins de l'Abbaye de l'Epau pour les donner aux moines. C'est une époque de progrès pour l'économie rurale qui accompagne un grand accroissement de la population française. Partout on défriche, on cultive, on construit des moulins à eau pour moudre les « bleds » : blé, seigle, orge, avoine.

Jusqu'à la Révolution, tous les seigneurs laïcs ou ecclésiastiques de Vaux, Feumusson, Auvours, Noyers qui possèdent à Yvré d'importants domaines avec château, vignes, fermes et bois, ont aussi des moulins à eau qui leur procurent des revenus même si les réparations sont coûteuses et les meuniers parfois... fraudeurs. Seuls propriétaires terriens, ils peuvent installer et entretenir ces moulins. Tous leurs sujets sont contraints d'y moudre leurs grains :

c'est la banalité du moulin. Quant à leurs meuniers, ils sont tenus de « moudre franc », c'est-à-dire sans prendre aucun frais pour les bleds du seigneur.

Les actes notariés établis à l'occasion de ventes, baux, montrées (états des lieux au moment d'un changement de meunier) témoignent de l'ancienneté de nos moulins et de leur présence jusqu'à la Révolution.

Du début du XIX^e siècle à la Grande Guerre : mutations et disparitions de moulins

La vente des biens du Clergé après 1789 entraîne des changements de propriétaires. Ces bouleversements ne sont pas sans conséquences pour l'avenir de la plupart de nos moulins qui vont connaître des fortunes diverses.

Le Moulin de Foucauges

Encore mentionné à la veille de la Révolution, ce moulin à blé, propriété des chanoines de la Cathédrale Saint Julien, n'apparaît plus dans les statistiques dès le début du XIX^e siècle. A la place, fonctionnent désormais une féculerie, une amidonnerie, une distillerie de pomme de terre, puis une corderie et une filature à chanvre, enfin une fabrique d'allumettes !

Vers 1865, l'imprimeur Monnoyer du Mans possède là une usine hydraulique et une belle demeure : la fameuse Villa Neptune. En 1915, on y trouve une amidonnerie appartenant à la famille Bollée. L'activité industrielle cesse définitivement après la Grande Guerre. Quant aux magnifiques bâtiments, ils disparaîtront lors de l'explosion d'un train de munitions, bombardé non loin du Coquibus, pendant l'Occupation allemande.

Les Moulins de l'Epau

Les deux moulins sont vendus en 1791 à la famille de négociants en toiles Thoré-Cohendet pour y installer une blanchisserie de toiles et de fils, puis un métier à tisser. Mais en 1900, la ville du Mans achète les moulins pour installer dans ce site l'usine des Eaux, inaugurée en 1906.

Le Moulin de Feumusson

Propriété de l'Evêque depuis une époque fort reculée (XI^e siècle), il a dû être vendu à la Révolution. En 1840, il est la propriété de la famille de Feumusson, avec la gentilhommière, la chapelle du même nom.

Ce bien modeste moulin a dû cesser son activité avant la Grande Guerre.

Le Moulin d'Yvré

Propriété de l'Evêque, ce moulin est vendu à un meunier, mais dès 1853, le nouveau propriétaire, l'industriel Richer-Lévêque annexe au moulin une importante filature mécanique à chanvre. Reprise en 1887 par les Etablissements Leduc-Ladevèze et regroupée avec celle de Champagné, l'usine d'Yvré se consacre alors à la fabrication de sacs et de bâches. Des centaines d'Yvréens et d'Yvréennes de tous âges y travailleront jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Sur la carte postale, la silhouette de « pagode » du séchoir pour les toiles témoigne de cette activité du Vieux Moulin. Aujourd'hui cette « Calandre » est en bien piteux état. Ainsi disparaissent les témoins de notre passé.

La suppression de ces moulins est conforme au mouvement général qui s'est opéré partout au cours du XIX^e siècle. Dans la Sarthe, de 783 en 1833, les moulins à blé sont passés à 413 en 1910. A Yvré, la force hydraulique a servi à d'autres usages sous l'impulsion de nouveaux industriels ; ailleurs, des petits moulins ont disparu au profit des premières « minoteries », les usines à farine. Et le mouvement allait se poursuivre.

Il semble qu'un moulin à vent ait été construit à Yvré au XIX^e siècle, près de la ferme des Bois de Montsort. Les vieux cadastres, les noms actuels de parcelles et les témoignages recueillis par la famille de D.Jouy tendent à prouver son existence. Une étude reste à faire.

Au cours du XX^eme siècle, de nouveaux moulins cessent leur activité

Le Moulin de Courmauboefs

Vendu après la Révolution au meunier Courapied, cet établissement – composé de deux petits moulins – se retrouve bientôt la propriété des châtelains d'Auvours. Un bail à ferme signé en 1852 par Henri d'Espagne, comte de Venevelles, et une cultivatrice de Champagné nous rappelle qu'après la Restauration les fermiers d'Auvours avaient obligation – entre autres

contraintes – de faire moudre leurs grains « à l'un des moulins de Courmauboeufs...sans pouvoir les faire moudre ailleurs à moins de motifs graves que M.de Venevelles pourrait seul apprécier »

Au début du XX^e siècle, le moulin redevient propriété d'un meunier, Arsène Bardet, puis il est racheté en 1920 par les Etablissements Leduc-Ladevèze qui désirent s'assurer la maîtrise des barrages entre leurs usines de Champagné et d'Yvré, et produire leur électricité. L'un des moulins est équipé de turbines, du même coup, Courmauboeufs s'éclaire à l'électricité avant 1930.

Après le meunier Ferdinand Pourriau, s'installent en 1934, Gabriel et Rachel Dubuisson. Le « vieux » moulin prépare des farines pour les porcs tandis que le moulin « moderne » produit de la farine de blé, une production modeste de 330 quintaux par an. La guerre arrive et G. Dubuisson est tué le 6 juin 1940 près de Dunkerque. Sa femme se consacre désormais à la seule fabrication des farines pour les animaux, jusqu'en 1955.

Une petite anecdote : jusque dans les années 50, les tonneliers récoltaient là une espèce de jonc spongieux qu'ils utilisaient pour parfaire l'étanchéité de leurs tonneaux. Depuis les tonneliers ont disparu, les jongs aussi dévastés par les rats musqués et les ragondins.

Dès 1948, le moulin avait été racheté à la Maison Poigny de Mans par la société Vivien-Houdayer de la Couture : l'annulation définitive de la production de farine de blé permettait d'augmenter le contingent du Moulin de la Couture.

Le Moulin de la Couture

Propriété de meuniers après la Révolution, ce moulin voit croître sa production à partir de 1870 avec l'installation des premiers cylindres pour écraser le blé. C'est la fin des meules de pierre !

Dès 1909, les Etablissements Leduc-Ladevèze, nouveaux propriétaires, entreprennent la transformation du moulin pour produire non seulement de la farine mais aussi de l'électricité nécessaire à leur filature de Champagné. La Couture est alors le moulin le plus moderne d'Yvré.

En 1933, Marcel Vivien et Maurice Houdayer s'associent pour acheter et exploiter le moulin. Ils ont déjà travaillé ensemble comme garçons meuniers au Moulin de Neuville (le futur restaurant). La Couture livre alors en moyenne près de 7000 quintaux de farine par an.

Pendant la 2^e Guerre Mondiale, la Couture joue à plein la solidarité avec les Yvréens et leurs voisins manceaux qui viennent à vélo, au moulin, chercher leurs petits sacs de farine pour faire du pain, à l'insu de l'« Occupant » !

Après la Guerre 39-45, ce moulin connaît une activité prospère pendant une vingtaine d'années. Mais, sans doute victime de la concurrence des grandes minoteries, le moulin cesse toute activité en 1976 et son contingent est vendu en partie au Moulin des Noyers qui, lui, résiste.

Ainsi, cet important moulin, devenu très tôt une « minoterie » et que tant d'Yvréens ont fréquenté, disparaissait à son tour. A ce propos, il faut rappeler l'instauration du

contingemment depuis 1936 qui fixe pour chaque moulin le quota annuel de farine livrée. Les meuniers désireux de produire plus ont racheté le contingent de moulins en cessation d'activité.

C'est ainsi que dans les 50 dernières années, la Sarthe a perdu plus de 100 moulins. Il en reste 6 actuellement, dont « notre » Moulin des Noyers.